

Bulletin d'informations Municipales

Le mot du Maire

Depuis près de Trois ans, je vous parlais régulièrement des travaux de restauration de la tour de Mauriolle. Désormais le chantier est entrepris et l'entreprise SOCOBA qui a gagné l'appel d'offres est à pied d'œuvre derrière la protection de l'échafaudage.

Après l'arrachage de toute la végétation parasite qui avait colonisé ces vestiges, nous avons pu prendre pleinement conscience de l'état de dégradation des restes de cette tour. Pierres en équilibre très instable, dont certaines pouvaient chuter à tout moment, nombreux moellons, en pierre calcaire friable, gelés et érodés au fil des siècles, rendaient cet édifice plus dangereux qu'on ne pouvait l'imaginer.

Et pourtant la motivation première de l'équipe municipale n'a pas été la mise en sécurité, mais bien plus la volonté de préserver, de restaurer et de mettre en valeur notre exceptionnel patrimoine architectural historique.

Après la recouverture complète de la chapelle, le renforcement des contreforts et le rejointement de l'ensemble de l'édifice terminés en 2009, la restauration de la tour de Mauriolle complète et termine la remise en état de l'ensemble patrimonial des capucins. Il restera à nettoyer et à remettre en valeur la superbe salle voutée sous la chapelle. Nous l'avons inscrite dans notre projet, mais nous y avons renoncé plus en raison de la lourdeur des fouilles archéologiques, que du coût des travaux eux-mêmes.

C'est là toute la complexité d'un projet à mettre en œuvre à Turenne et ce dossier, mieux que tout autre, a matérialisé le poids, l'inertie des administrations dont certaines semblent avoir « l'éternité devant elles ». Successivement, nous avons dû solliciter l'avis de la commission départementale des sites, l'avis de la commission supérieure des sites qui ont été assez rapides, l'autorisation de la DRAC après les fouilles archéologiques, l'avis des commissions accessibilité aux personnes à mobilité réduite, tant pour l'accès à la chapelle que pour le belvédère avant d'obtenir l'autorisation des travaux par la DDT. C'est curieusement, le plan de financement qui a été le plus facile à finaliser.

Il est logique et salutaire que dans un site aussi exceptionnel que le nôtre il ne puisse pas être fait n'importe quoi n'importe comment ; je le comprends et je l'accepte volontiers. Par contre, il pourrait, il devrait y avoir une meilleure coordination pour faire en sorte qu'un seul et même dossier soit utilisé à toutes les étapes. La vie de nos communes rurales en serait facilitée. Mais ça c'est une autre histoire trop simple sans doute pour avoir une chance d'être entendue...

Sommaire du Numéro 18

- Page 2 à 3 : La page des Associations
- Page 4 à 6 : Compte rendu du conseil municipal
- Page 7 à 12 : Le Conseil Municipal vous informe

Mairie de Turenne
Tél : 05 55 85 91 15

LES AMIS DE TURENNE

Les « Amis de Turenne » ont tenu le 26 août leur Assemblée générale, ce qui a permis notamment de faire le point des activités de l'année, et envisager une programmation pour le futur.

Cette année aura commencé par la présence d'une délégation de l'Association à côté du Maire et d'habitants de Turenne, à l'occasion des fêtes du 400° anniversaire de la naissance du Maréchal de Turenne, organisées par la Ville de Sedan, lieu de sa naissance.

La délégation a été extrêmement bien accueillie par la Ville et l'Association archéologique et historique, et nous envisageons de pouvoir accueillir cette dernière cette année : des réflexions sont en cours, pour une concrétisation en fin de deuxième trimestre.

L'Association, cette année, aura pu organiser 4 concerts et 4 expositions, en plus de son activité classique d'accueil tant à la salle d'exposition historique à l'entrée du bourg, qu'à la Collégiale : nous avons accueilli l'ensemble vocal de Brive, l'ensemble instrumental « Les Volutes » (musique baroque), les solistes de la Cathédrale de Toulon (chants grégoriens et pièces religieuses), à la Collégiale, et l'ensemble « Canto d'Arione » (chants de la renaissance française) à la Chapelle des Capucins. Ce concert a permis à Claude Chansard de présenter à l'auditoire ses photos sur « les métiers de Turenne », qu'il exposait en ce lieu à ce moment-là, en même temps que des photos de voyage, toutes soucieuses de montrer des gens dans leur cadre de vie.

Nous avons pu accueillir également les « peintres et sculpteurs de Turenne », une exposition d'art de la calligraphie, une autre sur l'art du verre et du vitrail, et enfin les « Peintres et sculpteurs du pays de Brive ».

L'assistance a toujours été au rendez-vous de façon très satisfaisante : cela nous encourage à poursuivre sur cette lancée, en nous donnant un objectif de même ampleur, en le structurant en une « saison des Amis de Turenne » ; nous verrons comment améliorer encore la communication autour de ces événements : de discussions avec certains auditeurs ou spectateurs, il apparaît que malgré les affichages (certes très nombreux à cette époque), l'information passe de façon très aléatoire ...

L'Assemblée générale a été l'occasion d'une relecture de nos statuts, qui ont vieilli : si l'essentiel est évidemment maintenu (nom et buts de l'association, notamment), une mise en conformité avec la loi, et des précisions s'imposaient. De même, la liste des « dirigeants » a été mise à jour et complétée. Une information précise pourra donc être donnée au bureau des associations, à la S/Préfecture, qui avait observé que nous n'étions plus à jour.

Nous avons pu entendre Marguerite Guély nous faire une conférence sur « la jeunesse du maréchal de Turenne », décrite à partir des correspondances de ses parents et notamment de sa mère : malgré la légende qui veut qu'à l'époque les gens de haute noblesse était loin de leurs enfants, on a vu là, au contraire, des attitudes bien « modernes », de sollicitude, d'inquiétude, et de soins quotidiens.

Enfin, l'Assemblée générale a été l'occasion du « lancement » d'une plaquette de présentation de la Collégiale Notre Dame Saint Pantaléon de Turenne, réalisée par des membres de l'Association. Ce guide de visite sera suivi d'autres, qui nous permettront de faire participer tous les visiteurs à notre but : mettre en valeur et faire connaître le patrimoine de Turenne.

Un dîner a suivi cette assemblée générale, qui a permis de poursuivre les discussions sur les objectifs à se donner pour les années futures.

Le Président
 Jacques Levard

Turenne Gym Vitalité

La saison a débuté, tout d'abord, le 12 septembre par son assemblée générale.

Une nouvelle présidente a été élue, suite à la démission de Francine Gary.

Le nouveau bureau se compose :

Présidente : Hélène Crespel

Trésorière : Nathalie Brisson

Secrétaire : Anne Sénépart

Nous proposons des séances de gymnastique d'entretien, accessibles à tous.

Les cours sont dispensés par une animatrice diplômée de La Fédération française de gymnastique volontaire.

Si vous souhaitez entretenir votre forme physique et passer un moment sympathique, nous vous invitons à venir nous rejoindre, **le mercredi à 19 h 15** à la salle polyvalente de la mairie.

Le coût d'adhésion est de 70 € pour l'année (licence + assurance + cours)

TURENNE PASSION

Mesdames, Messieurs,

L'automne est là et va nous mener doucement vers 2013, mais pour Turenne Passion l'année n'est pas finie et nous avons le plaisir de vous convier à nos 2 dernières animations dont voici le détail :

- **Soirée diapos l'Italie avec Camille ZAMBAUX et la Corse avec Michel et Josy à la bibliothèque Eléonore de BERGH (jour à définir sur le mois d'Octobre ou de Novembre).**

- **Soirée dégustation beaujolais* le vendredi 16 novembre à la Chapelle des Capucins.**

*Contact information et réservation : Michel BRUNERIE ☎ 05 55 22 04 55

Comptant sur votre présence, nous vous souhaitons par avance une bonne fin d'année.

Le président Bruno DELAUNAY

LES AMIS DE TURENNE (suite)

Dernière minute : L'Association des Amis de Turenne aidera le théâtre de Brive (les treize arches) pour l'accueil du concert « Bach-Hus » qui sera donné à la chapelle des capucins le **samedi 8 décembre 2012 à 20h30** par un quatuor classique. Au programme : un Bach festif et joyeux !!

Comme à l'accoutumée, un verre de l'amitié réunira musiciens et spectateurs à la fin du concert.

Tous détails par voie d'affichage dès le 15 novembre. Billets disponibles soit au théâtre de Brive, soit auprès de l'association.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 07 JUIN à 20 heures 30

.....

Membres présents :

M. Y. Gary, Mr Courdurié, Mme Brisson, Mr Clergeau, Mr Parlange,
Mme Batut, Mr Vallon, Mme Serrager, Mr Brunerie, Mme Senepart, Mr Claval

Absents, excusés : Mr J. Levard (a donné pouvoir à Y. Gary)

Mr A. Bizac (a donné pouvoir à G. Courdurié)

Mr P. Tronche (a donné pouvoir à M. Brunerie)

Mr C. Beylie (a donné pouvoir à JP. Clergeau)

Secrétaire de séance : Mme N. Brisson a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE du JOUR :

*** Validation marché « Tour de Mauriolle » :**

Le Maire rappelle le long cheminement de ce dossier, depuis la délibération du 4 février 2010 par laquelle le conseil municipal a décidé la restauration de la Tour de Mauriolle ainsi que le plan prévisionnel de financement.

Le projet a été définitivement validé au cours du conseil municipal du 5 juillet 2011.

Les dernières autorisations en particulier l'accessibilité des personnes à mobilité réduite date du 16 mars 2012.

La publication a été faite par voie de presse le 31 mars 2012 et la date limite de dépôt des offres était fixée au 27 avril 2012 à 12 heures.

Le dossier était décomposé en trois lots et six offres ont été remises dans les délais.

La commission d'appel d'offres réunie le 30 avril 2012 à 10 heures 30 a procédé à l'ouverture des plis.

Les six propositions étaient complètes et recevables.

Après analyse des offres par le maître d'oeuvre au vu des critères d'attribution du marché, il ressort que les meilleures propositions sont :

* Lot N°1 maçonnerie : 63 079,84€ H.T. par l'entreprise SOCOBA,

* Lot N°2 belvédère métallique : 42 962,10€ H.T. par l'entreprise LACOSTE,

* Lot N°3 menuiserie bois : 3 507,00€ H.T. par l'entreprise BLANCHON.

A la demande du maître d'oeuvre, nous prévoyons une réserve pour imprévus de 14 942,07€ H.T.

Le montant total de la dépense s'élève à **124 491,01€ H.T.** et les sommes correspondantes sont inscrites au budget investissement de l'année 2012.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de retenir les entreprises précitées pour réaliser les travaux de restauration de la Tour de Mauriolle.

Le montant H.T. de la dépense s'élève à : **124 491,01€ H.T.**

- donne pouvoir au Maire pour signer tous documents pour mettre en œuvre cette opération.

*** Demande de subventions « Grange Rouge »**

- **FEDER : aménagement d'espaces**

- **FEADER : restauration du bâtiment**

Le Maire rappelle l'état d'avancement de projet de restauration de la Grange Rouge qui en est rendu au stade APD.

Il rappelle également l'attribution d'une subvention de 44 000 € au titre de la DETR (arrêté en date du 21 décembre 2011) qui permettra d'obtenir l'intervention du Conseil Général à hauteur de 68 500€.

Après avoir sollicité la DREAL, cette dernière nous a indiqué que nous pouvions effectuer une demande au titre des aides européennes du FEDER.

Les services de la Préfecture qui gèrent ces demandes nous ont confirmé que le territoire classé de TURENNE pouvait être éligible au titre des mesures en faveur de la valorisation de l'environnement et du patrimoine.

C'est la raison pour laquelle je vous propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre du FEDER.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- réaffirme son approbation pour la restauration et la transformation de la Grange Rouge en salle multifonction, et l'aménagement paysager extérieur,
- décide de solliciter une subvention au titre du FEDER pour le projet décrit ci-dessus,
- sollicite la subvention du FEDER à hauteur de 40% du montant HT de l'investissement, soit **61 120 €**,
- adopte le plan prévisionnel de financement ci-après :

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant TTC
Etudes	20 000	23 920	Aides publiques :	61 120
Acquisitions foncières	0		Union européenne	11 000
Construction extension et réhabilitation des bâtiments	PM		Etat	
Surcoût pour la construction intégrée d'une réserve incendie pour respecter le site	35 000	41 860	Collectivités locales et leurs groupements	
Aménagements d'espaces publics extérieurs	97 800	116 968,80	- région	17 125
			- département	89 245
			Subventions :	69 828,80
			Autofinancement	90 000
			Fonds propres	
			Emprunts	
			- Court terme	22 920
			- Long terme	70 000
TOTAUX	152 800	182 748,80		182 748,80

- Donne pouvoir au Maire pour signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

*** Portage des repas :**

Mme Martine BATUT, conseillère municipale, donne un petit compte rendu de la réunion à laquelle elle a assisté concernant le portage des repas à domicile.

Il y aura une augmentation de 0,20 € supportée par la commune. 7 personnes en bénéficient sur la commune. C'est un service important. Une notice d'informations sur les multiples possibilités de ce service sera disponible, et distribuée avec le prochain bulletin municipal.

*** Jury d'assises :**

Le conseil municipal a désigné par tirage au sort :

- Melle Laëtitia BENOIT
- Mme Séverine CAPELY
- Mme Nicole ROUSIER épouse COURDURIE

Ces personnes seront inscrites sur la liste préparatoire du Jury d'Assises pour l'année 2013.

*** Délibérations modificatives :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer des virements de crédits en fonctionnement

(pour le CCAS) et en investissement pour le plan d'aménagement du bourg (espaces publics).

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de signer une convention avec les communes de Ligneyrac, Noailhac, concernant la participation financière des communes aux dépenses de fonctionnement de la maternelle et de l'élémentaire de TURENNE.

Le montant est fixé à **850,00€** par enfant, pour l'année scolaire 2011/2012.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal :

- AUTORISE le maire à signer ces conventions avec les deux communes.

S.Serrager demande si le défibrillateur est posé.

Elle demande que le nettoyage des toilettes sous l'office de tourisme soit fait régulièrement.

C'est vraiment sale.

J. Vallon fait part au conseil municipal que les poteaux EDF, au coin du restaurant du « Vieux Séchoir » et de passage à niveau, vont être changés.

La SNCF est venue faucher....ils n'en ont fait qu'une partie.

JP. Clergeau fait part au conseil municipal que le système des bacs à ordures ne sera opérationnel qu'en septembre. Tout le monde aura un bac.

Il n'y aura plus de collecte estivale (c'est à dire deux fois par semaine)

A.Tzatchev signale qu'il faudrait retirer un panneau « interdiction de stationner » sur la place de la Halle. Au niveau du stationnement, deux types de panneaux ont été commandés.

N. Brisson signale qu'il faut resuivre la toiture de la poste (il y a du lierre).

Mr Courdurié signale que le couvreur doit venir faire un suivi.

A.Senepart signale que des « moellons » du toit de la poste sont prêts à tomber.

Mr le Maire fait part au conseil municipal que l'enquête publique pour le SCOT est commencée.

Les citoyens ont un mois pour consulter le dossier, et faire part de leur remarques.

COMMISSION SCOLAIRE

L'heure de la rentrée a sonné, nous sommes tous ravis d'entendre de nouveau les enfants chahuter sous le préau.

L'effectif total pour cette année scolaire 2012/2013 ayant augmenté, nous ne pouvons que nous en réjouir.

L'équipe enseignante est inchangée :

Mlle Tourenc Virginie, directrice et enseignante du Cycle 3 (CE2,CM1,CM2) avec 24 élèves

Mlle Doublet enseignante du Cycle 2(GS,CP,CE1) avec 21 élèves

Mme Sauvezie Nadine enseignante du Cycle 1 maternelle avec 22 élèves.

Nous avons donc 67 élèves (soit 8 enfants de plus que l'année passée)

Nous souhaitons une très bonne année scolaire aux enfants, aux enseignantes, à Josette dont le défi est de régaler toutes ses bouches, sans oublier Marylin, Ghislaine, Muriel et Sylvie pour leurs aides indispensables au bon fonctionnement de toute cette vie à l'école de Turenne.

Photos Tour de Mauriolle



Le Conseil Municipal vous informe...

COMMISSION TRAVAUX



Au-delà du chantier de la tour de Mauriolle et de l'accessibilité à la chapelle des Capucins, d'autres travaux ont été réalisés : la reprise des canalisations d'eaux pluviales à proximité du cimetière de Gernes et l'enduit du stationnement devant ce même cimetière, un tronçon de la route de Coutinard.

Les travaux préparatoires à la réfection de la route de Redolle ont été commencés, ils seront terminés après l'enfouissement de la ligne électrique qui va emprunter cette voie.

Le dossier technique d'enfouissement des réseaux à Turenne gare est terminé, nous n'attendons plus que l'acceptation de la demande de subvention du Conseil Général, pour l'enfouissement des réseaux Télécom, avant de commencer les travaux qui sont attribués. Le bureau d'études Dejante finalise l'implantation prévisionnelle des mats d'éclairage public. L'emplacement définitif sera validé au cas par cas avec les riverains qui sont les premiers concernés.

Des photos qu'on n'aurait jamais voulu voir...

Ces quelques photos remises par un conseiller municipal au cours du dernier conseil municipal illustrent bien tristement le sens civique qui anime un certain nombre de nos concitoyens.

Que faire face à de tels comportements si ce n'est les dénoncer et manifester un profond écœurement. Ces photos ont été prises un lundi matin en pleine période estivale.

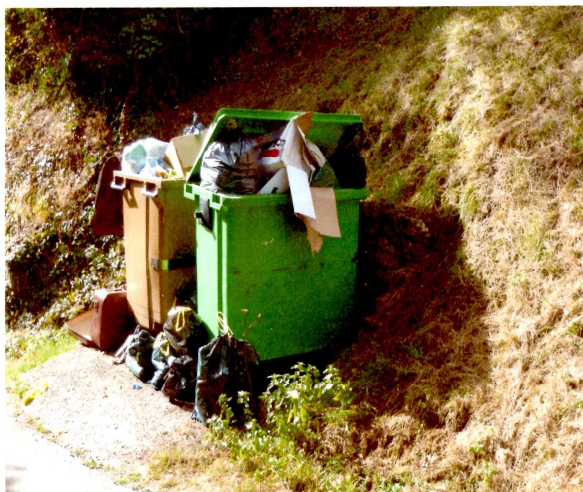
Je vous laisse imaginer le regard et l'appréciation des visiteurs qui ont découvert ce tas d'immondices sur la route du château avant que nos employés municipaux n'aient pu nettoyer les lieux.

Toute collectivité est démunie face à de tels agissements. Rajouter un ou plusieurs containers ne changerait rien (on l'a vu par ailleurs), il en existe déjà de nombreux répartis dans le bourg et sur l'ensemble de la commune. Il n'est pas possible non plus d'organiser une surveillance 24H/24 ... alors les pollueurs et les « je m'en foutistes » de tout poil ont encore de beaux jours devant eux.

C'est bien triste et fort dommage pour celles et ceux, les plus nombreux, qui font quotidiennement des efforts pour respecter notre environnement et protéger notre cadre de vie.

Il est toujours possible d'espérer que la situation s'améliorera, le pire n'est jamais sûr, n'est-ce-pas ??

Yves Gary



COMMISSION « CADRE DE VIE »

La Commission « Cadre de Vie » s'est réunie et a travaillé sur la réception de nos aînés. Pour la 3^{ème} année, nous vous donnons rendez-vous **le Dimanche 09 Décembre 2012 à 11h à l'Ecole**, pour un moment de convivialité autour d'un apéritif. Nous comptons sur votre présence.

MAISON ILLUMINEES

Depuis plusieurs années maintenant, vous êtes nombreux à décorer et à illuminer votre maison pendant la période magique des fêtes de NOEL.

La commission « Cadre de Vie » souhaite continuer à encourager ces décorations, toujours de plus en plus splendides, de plus en plus nombreuses et à récompenser ce travail qui fait le bonheur de tous et qui embellit notre commune.

Deux personnes sillonneront les Villages de Turenne pour découvrir ces magnifiques illuminations.

Si vous souhaitez participer, vous pouvez vous faire inscrire auprès de la Secrétaire de Mairie.

Merci à tous.

*

REUSSITES AUX EXAMENS :

Arthur LE CHARPENTIER : a obtenu son **BACCALAUREAT Série ES**

Marine BEYLIE : a obtenu son **BREVET DES COLLEGES**

Tout le Conseil Municipal félicite les lauréats et leur souhaite bonne chance pour la suite de leurs études.

Si vous souhaitez communiquer les résultats aux examens de vos enfants faites les nous connaître auprès de la Secrétaire de Mairie et nous les publierons dans le prochain bulletin municipal.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Nous vous rappelons que la Bibliothèque est ouverte :

VENDREDI après-midi de 15h à 17h

L'inscription et le prêt des livres sont gratuits pour tous et chaque trimestre les ouvrages sont renouvelés.

Venez nombreux faire vivre ce lieu où des bénévoles vous y attendent.



Photo F Baussian

Les trains en vicomté : manifestation organisée par l'association des Amis du chemin de fer de la Vicomté à la chapelle des Capucins les 14 et 15 septembre 2012 pour le 100^{ème} anniversaire de l'arrivée du train à Turenne.



Photo H Crespel

AGENCE POSTALE

L'Agence Postale informe les Turennoises et Turennois du changement des horaires d'ouverture, soit :

- LUNDI : 9h à 11h45
- MARDI : 13h30 à 16h15
- MERCREDI : 9h à 11h45
- JEUDI : 13h30 à 16h15
- VENDREDI : 9h à 11h45

INSCRIPTION SUR LISTES ELECTORALES

Vous êtes nouveaux résidents à Turenne, vous devez vous faire inscrire sur les listes électorales pour voter.

Cette inscription doit avoir lieu **au plus tard le 31 Décembre 2012 à la Mairie.**

Attention aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.

RECENSEMENT CITOYENS MILITAIRES

Le **RECENSEMENT** concerne **TOUS les JEUNES Français** (Garçons et Filles) **à l'âge de 16 ans.**

C'est une démarche obligatoire.

Vous devez vous présenter à la Mairie de votre domicile munis de votre Carte Nationale d'Identité ou éventuellement d'une copie du document justifiant de votre Nationalité Française, et du Livret de Famille.

Vous devez remplir une notice individuelle : votre état civil, votre filiation, votre adresse, votre situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

DEMOGRAPHIE : du 14 Juin au 25 Septembre 2012

Naissances :

Charlotte **BOISSON**, née le 22 juillet 2012 à Brive (19)
domiciliée « Puy Laboussette » de Turenne

Lina, Angéline, Viviane **VALETTE**, née le 24 août 2012 à Brive (19)
domiciliée « Venayre » de Turenne

Mariages :

Christophe, André, Louis **SERINGE** et Julie **TEIXEIRA**, le 23 Juin 2012

David, Jean-Baptiste, Pierre-Louis **CESSAC**

et Aurélie, Huguette Françoise **DEILLES**, le 28 Juillet 2012.

Yohann, Olivier, **BASSANI** et Hélène, Isabelle **CHASSAGNE**, le 28 Juillet 2012

Kees **RUITER** et Patricia, Lucie, Michèle **FEREY**, le 25 août 2012

Décès :

Antoine **CHAVANT**, décédé à Brive (19) le 17 août 2012